48e ANNÉE. — N° 16.667

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 18 FÉVRIER 1918

SAINT SIMÉON

SOLEIL : lever 7 h. 1 ; couch. 5 h. 32
LUNE : P. Q. le 18; pleine le 25

Où nous en sommes

Après trois ans et demi d'une guerre qui est au moins aussi dure pour elle que pour nous-mêmes, l'Allemagne n'a rien perdu de sa morgue; elle affiche les mêmes prétentions qu'au début des hostilités et montre les mêmes appétits. Entendez Guillaume II prononçant ces paroles, supprimées, d'ailleurs, par l'Agence Wolff dans le texte transmis en Suisse :

« Certainement, Dieu a désigné le peuple allemand pour accomplir une grande tâche dans ce monde... L'empire romain a disparu, l'empire des Francs est tombé en décadence, de même que l'ancien empire germanique. C'est à nous que cette mission revient actuellement. Celui qui ne veut pas la faire, doit y être contraint. C'est là notre tâche céleste, pour laquelle hommes et femmes allemands doivent agir. Nos troupes, sous la conduite de Hindenburg, sauront arracher cette victoire, une victoire telle qu'elle est nécessaire pour assurer, à l'empire allemand un avenir fort, qui influencera le cours de l'histoire du monde. »

C'est toujours, on le voit, le rêve follement orgueilleux de la domination germanique établie sur tout l'univers. « L'Allemagne au-dessus de tout ! » Ainsi le veut le « vieux Dieu » invoqué par le kaiser. L'empereur Guillaume et la caste militaire pourront encore envoyer à la mort des millions de jeunes hommes, comme dit le président Wilson, mais, malgré ces sanglants sacrifices, il ne réussira point à réaliser son rêve chimérique. Comment peut-il conserver des illusions sur l'issue de la guerre et croire encore à la victoire allemande, à la paix imposée par lui à l'Entente vaincue ?

Sans doute il a envahi la Belgique, dix de nos départements, la Roumanie, la Serbie, la Pologne; il est maître de plusieurs provinces dans la Russie désorganisée et impuissante. Mais quand il étale aux yeux du monde cette carte de guerre, quand il montre les gages en sa possession, oublie-t-il donc que dans la partie tragique qui se joue il nous reste les maîtres atouts ?

Ne parlons pas des colonies allemandes qui sont aux mains des alliés. Et pourtant, nous nous rappelons quels longs et patients efforts dépensa l'Allemagne pour se constituer un empire colonial, s'installer en Afrique, en Asie, dans le Pacifique. Aujourd'hui, la voici chassée de partout. Elle n'en prend point aisément son parti. Le comte Hertling nous déclare qu'avant toute discussion des conditions de paix, il exigera la restitution de toutes les colonies. « Venez les reprendre ! » lui dirons-nous.

Puis nous avons, nous, sur notre carte de guerre, des espaces infiniment plus vastes que ceux occupés par les armées ennemies. Ce sont toutes ces mers, tous ces océans où ne peut plus circuler un seul navire allemand ou autrichien. « Notre avenir est sur mer ! » proclamait naguère Guillaume II. Et, avec une admirable méthode, il créait des escadres redoutables et la seconde marine marchande du monde. Ne fallait-il pas, en effet, pour que puissent vivre et prospérer son commerce et son industrie, leur ouvrir des débouchés sur tous les continents ? Or, voici ces débouchés fermés. L'Allemagne pourrait conquérir de nouveaux territoires, elle n'en serait pas moins condamnée à la ruine si l'Angleterre et les alliés lui interdisent tout trafic maritime.

Mais nous avons, contre nos ennemis, une autre arme plus décisive encore. Les nations de l'Entente, depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis et du Brésil, détiennent la presque totalité des matières premières nécessaires soit à l'alimentation des peuples civilisés, soit à leur production industrielle. Qu'elles refusent de les livrer à l'Allemagne et, suivant la juste expression du « Berliner Tageblatt », nos ennemis « pourraient être mille fois vainqueurs militairement, ils resteraient néanmoins battus. »

L'Allemagne achetait à l'étranger, avant la guerre, pour 3 milliards de marks d'objets d'alimentation et pour 6 milliards de marks de matières premières. Elle sera donc menacée de la faim, avoue une Revue allemande, le jour où ses rivaux accapareront toutes les denrées. » Et dans la même Revue, nous lisons : « En fait, les matières premières dont disposait l'Allemagne sont presque complètement épuisées. Les magasins sont vides; l'industrie se suffit au moyen de succédanés de peu de valeur. Si la paix se faisait aujourd'hui, les soldats que l'on renverrait chez eux seraient forcés de chômer, car les fabriques, manquant totalement de matières premières, seraient dans l'impossibilité de travailler. »

Le gouvernement impérial ne saurait se dissimuler les périls de cette situation. Mais il compte sur la générosité des démocraties de l'Entente. Le président Wilson n'a-t-il pas revendiqué pour tous les peuples, pour les petits comme pour les grands, la liberté des mers et la liberté du commerce ? Aussi, avec quel empressement le comte Hertling s'est-il déclaré d'accord, avec le président de la grande République américaine, sur ces deux points, mais sur ces deux points seulement ! Il retient du discours de M. Wilson, avec un cynisme un peu naïf, ce qui est avantageux à l'Allemagne, et repousse tout ce qui l'obligerait à se conformer à la justice et qu'il considère comme préjudiciable aux intérêts allemands.

Mais le président Wilson a répliqué comme il couvient :

« Le comte Hertling, a-t-il dit, veut que les bases essentielles de la vie commerciale et industrielle soient sauvegardées par des accords et des garanties communs, mais il ne peut pas s'attendre à ce qu'on lui concède cela si les autres questions à déterminer par les clauses de la paix ne sont pas traitées de la même façon comme autant d'articles du compte final. Il ne peut demander le bénéfice de l'agrément commun dans un domaine sans l'accorder dans l'autre. »

Voici donc Guillaume II et ses ministres prévenus. Les conditions de paix formulées avec tant de sérénité morale et un si admirable désintéressement par le président Wilson forment un ensemble que l'Allemagne devra accepter intégralement de force sinon de bon gré. Car tous les alliés sont résolus à assurer le triomphe du droit et de la liberté. Pour reprendre les fortes paroles de M. Wilson : « Nous ne pouvons en aucun cas consentir à vivre dans un monde que gouverneraient l'intrigue et la force. »

Charles CHAUMET.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 16 Février (23 heures)

Rien à signaler en dehors d'une lutte d'artillerie active sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, notamment dans la RÉGION DE BEZONVAUX et en quelques points de HAUTE ALSACE.

Du 17 Février (14 heures)

Nuit marquée par une assez grande activité des deux artilleries dans la région de CHAVIGNON, à l'EST DE REIMS et en CHAMPAGNE.

Un coup de main ennemi à l'EST D'AUBERIVE n'a pas donné de résultat.

Nuit calme sur le reste du front.

FRONT BRITANNIQUE

Du 16 Février (21 heures 50)

Ce matin, au lever du jour, des coups de main effectués par les Allemands vers LA VACQUERIE et CHERISY ont dégénéré en violents combats au cours desquels nous avons infligé de nombreuses pertes à l'ennemi.

L'artillerie ennemie a été plus active aujourd'hui dans un certain nombre de secteurs, notamment au sud-ouest de CAMBRAI, au sud et au nord de LENS et vers PASSCHENDAELE.

AVIATION. — Hier, malgré le temps couvert et la brume, nos pilotes ont exécuté plusieurs reconnaissances; ils ont jeté quelques bombes et fait feu de leurs mitrailleuses sur les tranchées ennemies et sur plusieurs autres objectifs en arrière des lignes allemandes.

Nous avons bombardé la nuit dernière la gare de MENIN et les voies de garage, ainsi que les aérodromes et cantonnements ennemis. Un appareil allemand a atterri intact en arrière de nos lignes. Les aviateurs ont été faits prisonniers. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Du 17 Février (après-midi)

Pendant la nuit, nos patrouilles au nord-est d'HARGICOURT ont ramené quelques prisonniers.

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie vers PASSCHENDAELE.

FRONT BELGE

Le Havre, 16 février.

Au cours de la semaine écoulée, de nombreux et vifs combats de reconnaissance ont eu lieu sur le front de l'armée. L'ennemi a déployé à ce genre d'opération une activité inaccoutumée; des pertes sérieuses lui ont été infligées, nous permettant d'identifier des troupes adverses, tandis que nos patrouilles ramenaient des mitrailleuses dans nos lignes.

D'autres troupes analogues de l'ennemi sont tombées sous nos feux de barrage sans pouvoir aborder nos avancées.

D'autre part, à plusieurs reprises, devant Dixmude, une lutte de bombes, soutenue par l'artillerie, a revêtu un caractère violent. Nos batteries ont en outre effectué de nombreux tirs de représailles sur les organisations allemandes, en riposte à des tirs dirigés sur les nôtres.

AVIATION. — Le mauvais temps qui a eu lieu pendant toute la semaine dernière a totalement empêché les opérations aériennes.

FRONT ITALIEN

Rome 16 février (officiel).

Dans la journée d'hier, le mauvais temps a réduit au minimum l'activité de combat dans les zones montagneuses du front. C'est seulement dans la région de l'ASTICO que quelques bombardements violents ont eu lieu à l'est du fleuve. Il y a eu également des actions de patrouilles au fond de la vallée.

Devant le MONTELLO, des groupes de soldats anglais en exploration, ayant passé à gué le Piave, ont rejoint les lignes adverses.

Dans la plaine, actions habituelles d'artillerie. Une de nos patrouilles, sortie de la tête de pont du CAPO SILE, a surpris un petit poste ennemi et a ramené dans nos lignes les armes des occupants, qui ont été tués ou mis en fuite.

L'Ennemi voudrait immobiliser les Franco-Anglais sur le Piave

Rome, 16 février. — L'ensemble des forces ennemies paraît correspondre, selon des données de source autorisée, à un nombre de bataillons suffisant pour conduire des opérations simultanément avec celles du front franco-anglais. Ces opérations auraient pour but d'immobiliser les forces italiennes et alliées du front du Piave et de leur interdire de cette façon de se rendre en France.

Les Créations de M. Clémenceau

DES OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT

Paris, 16 février. — Sur l'ordre du président du conseil, chaque sous-secrétariat, direction ou grand service au ministère de la guerre, a désigné un officier de renseignement, spécialement chargé de faciliter les relations avec ces services.

Les officiers de renseignement n'ont pas pour mission de traiter les affaires qui leur sont soumises, ils orienteront les démarches vers les bureaux de l'officier compétent.

Cette mesure nouvelle évitera certainement de nombreuses fausses démarches et, par conséquent, permettra d'économiser du temps.

Dans la Justice

Paris, 17 février. — Sont nommés :

Procureur de la République près le tribunal de 1re instance de Nice : M. Zambeaux, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux.

Avocat général près la cour d'appel de Bordeaux : M. Mettas, procureur de la République près le tribunal de 1re instance de Narbonne.

— La démission de M. Ramarony, juge suppléant au tribunal de Bordeaux, est acceptée.

Pour les Victimes du Bombardement de Paris

Paris, 16 février. — Un généreux industriel a fait parvenir au président du conseil un chèque de 25,000 fr. Il désire que cette somme soit répartie entre les victimes du dernier raid aérien sur Paris.

M. Clémenceau a reçu également de Marseille une somme de 5,000 fr. aux mêmes fins.

A l' « Officiel »

Paris, 16 février. — La loi ayant pour objet de reconnaître aux femmes salariées de mobilisés le droit à un congé de durée égale à chacune des permissions de dix jours de leurs maris paraîtra à l' « Officiel ».

LES ÉVÈNEMENTS DE RUSSIE

Le Gouvernement allemand déclare que la Paix est impossible avec les Russes

Ceux-ci ayant dénoncé l'Armistice

L'AUTRICHE NE PARTICIPERA PAS AUX OPÉRATIONS

Bâle, 17 février. — On mande de Berlin (officiel) :

« Dans sa déclaration connue du 10 février, M. Trotzky a annoncé pour la Russie la fin de l'état de guerre et la démobilisation, mais il a refusé en même temps de signer un traité de paix. il a refusé de participer à une séance plénière qui était proposée, et dans laquelle les décisions de la Quadruple Alliance devaient être communiquées, et il a rompu les pourparlers. Il va sans dire que cette déclaration unilatérale ne met pas fin à l'état de guerre, le remplaçant par un état de paix, mais que le refus de signer un traité a rendu plutôt impossible le rétablissement de la paix.

» Le traité d'armistice du 15 décembre 1917 avait été conclu comme introduction à ce traité.

» En renonçant à la paix, la Russie bolcheviste a renoncé aussi à la continuation de l'armistice. Cette renonciation doit être considérée comme une dénonciation. Le gouvernement impérial constate donc que le gouvernement de Pétrograd, par son attitude a dénoncé virtuellement l'armistice. Cette dénonciation est considérée comme ayant été faite le 10 février.

» Le gouvernement allemand doit donc se réserver, après l'expiration du délai de sept jours fixé dans le traité d'armistice, entière liberté d'action dans toutes les directions. »

Bâle, 17 février. — Il ressort du communiqué viennois qu'au cas où l'Allemagne reprendrait les armes contre la Russie, l'Autriche-Hongrie ne participerait pas aux opérations.

Le Kaiser prononcerait l'Annexion des Provinces baltiques

Zurich, 17 février. — Il ressort d'un télégramme de Berlin que les Allemands vont terminer l'occupation de la Lithuanie du nord et répandre leurs armées sur toute la Courlande, la Livonie, l'Esthonie et la Finlande, de sorte que le kaiser pourrait très prochainement proclamer l'annexion de ces riches territoires.

L'Etat-Major allemand veut marcher sur Pétrograd

Zurich, 17 février. — D'après une dépêche de Berlin, l'état-major allemand aurait décidé d'occuper Reval et Pétrograd.

La Livonie et l'Esthonie auraient appelé les Allemands à leur secours

Zurich, 17 février. — Une dépêche reçue de Berlin dit que la Livonie et l'Esthonie ont une fois de plus appelé l'armée allemande à leur secours.

Les Allemands des Provinces baltiques pris comme Otages

Bâle, 16 février. — On mande de Vienne : « Dans un but facile à deviner, les Allemands se plaignent de ce que la situation des Allemands de Riga et des Esthoniens germanophiles devienne intolérable. Des centaines de personnes auraient été arrêtées et emmenées dans les casemates de Cronstadt. La vie des Allemands arrêtés serait en grand danger. Les maximalistes seraient décidés à traiter comme otages les personnes arrêtées et à massacrer les autres. »

Les Arrestations d'Allemands dans les Provinces baltiques

Genève, 17 février. — A Revel, les maximalistes ont arrêté 7,000 Allemands; à Dorpat, 280 Allemands ont été incarcérés. La noblesse allemande a été déchue de ses droits.

C'est la Faute des Alliés, disent les Boches

Zurich, 16 février. — La presse allemande, dans son immense majorité, accuse les alliés d'avoir fomenté dans les provinces baltiques et en Finlande des scènes de meurtre contre tout ce qui est de sang allemand.

Le Départ des Missions allemandes

Amsterdam, 16 février. — On mande de Berlin que la commission allemande a quitté Pétrograd hier soir.

De source maximaliste on ajoute que, avant de quitter Pétrograd, le comte de Mirbach a fait part au Soviet des télégrammes de Berlin par lesquels l'Allemagne acquiesce au renvoi des habitants évacués dans des localités de la Pologne et de la Lithuanie occupées, à condition que les habitants qui furent évacués par l'armée russe dans plusieurs territoires lui soient rendus.

La Reprise de la Guerre considérée comme une Formalité

Amsterdam, 17 février. — On mande de Vienne :

« L'Agence officielle et plusieurs journaux autrichiens estiment que si l'armistice entre l'Allemagne et la Russie est dénoncé, la reprise de la guerre ne sera plus qu'une simple formalité, l'armée russe étant incapable de résister. La déclaration de Trotzky laisse, dit-on, les coudées franches au commandement austro-allemand. »

L'Embarras du Soviet

Pétrograd, 13 février (retardée). — Il semble que les commissaires eux-mêmes soient embarrassés pour expliquer la nouvelle situation. Tout dépend de l'Allemagne, déclare Lenine qui, comme les autres membres du conseil, exprime sa confiance que les ouvriers allemands se révolteront contre toute offensive des armées allemandes en Russie. Une réunion du conseil est arrivée à la même conclusion sans repousser l'hypothèse de l'occupation de quelques points stratégiques par les Allemands.

Troupes allemandes en Ukraine

Amsterdam, 17 février. — Des troupes allemandes ont déjà été concentrées en Ukraine. Elles attaqueront probablement les bolcheviks la semaine prochaine.

Les Bolcheviks détruiraient les Blés en Ukraine

Bâle, 17 février. — La « Germania » dit tenir d'un grand propriétaire foncier ukranien que les Bolcheviks détruisent en les incendiant les stocks de blés disponibles de l'Ukraine et anéantissent les semailles d'automne en retournant les terres.

Nota Bene. — Il n'est pas possible de savoir si les faits reltaés ci-dessus sont exacts ou si l'information constitue une manœuvre ayant pour but de justifier l'intervention armée de l'ennemi en Ukraine.

Les Combats de Kiev inquiètent les Boches

Amsterdam, 17 février. — On mande de Berlin :

« Le transport à Jitomir de la Rada de Kiev prouve combien la situation de l'Ukraine est incertaine. On dit que certaines fractions seulement de la Rada sont restées à Kiev pendant que le combat continue pour la possession de la ville. Les bolcheviks sont déjà maîtres des faubourgs. Ces combats font courir des dangers non seulement au gouvernement de la Rada, mais aussi aux approvisionnements du pays.

» Les troupes de l'active prêtent leur concours aux bandes de pillards maximalistes. La dix-neuvième division d'infanterie des parties du deuxième corps des gardes et d'autres troupes sont en marche dans la direction de Kiev. On s'attend à de nouveaux combats. »

Pour une Bohême allemande

Bâle, 16 février. — Le mouvement en faveur de la création d'une province de la Bohême allemande prend toujours plus d'extension. 212 villes et 58 comités locaux se seraient prononcés pour cette mesure.

La Question polonaise

Graves Manifestations à Lemberg

Zurich, 16 février. — Des démonstrations importantes en faveur de l'unité de la Pologne ont eu lieu le 2 février à Lemberg. Les troupes allemandes sont intervenues. Elles ont tiré sur la foule, tuant un étudiant nommé Czerkas et un grand nombre de manifestants. Cette intervention armée a provoqué une très grande indignation dans la population. Les funérailles des victimes ont donné lieu à une manifestation grandiose : 100,000 personnes suivirent les corbillards jusqu'au cimetière. Dans la foule se trouvaient MM. Niczabilovski, président de la Diète galicienne, et Rutovsky, président du Conseil municipal de Lemberg. Les cours de l'Université ont été interrompus pendant trois jours en signe de deuil, et le jour des funérailles tous les magasins sont restés fermés ainsi que les théâtres.

Des Troupes russo-polonaises prendraient part au Mouvement

Genève, 17 février. — Selon la presse allemande, la révolution bat son plein en Pologne. Elle laisse sous-entendre qu'un mouvement révolutionnaire polonais est soutenu par les troupes russo-polonaises placées sous le commandement du général Musnicki, et qui se trouvent actuellement cantonnées aux environs de Minsk et de Mohilev.

La Grève générale en Galicie

Zurich, 17 février. — Selon une proclamation du Comité national polonais, la grève générale aura lieu pendant toute la journée de lundi en Galicie. Même les établissements officiels chômeront en manière de protestation contre le traité de paix avec l'Ukraine.

La Grève générale à Varsovie

Amsterdam, 17 février. — Une dépêche de Varsovie annonce que les théâtres et cinémas sont fermés. La grève est générale.

Le représentant du ministère des affaires étrangères austro-hongrois est parti.

Plus d'Echange de Prisonniers entre Russes et Allemands

Berne, 16 février. — La commission qui siège à Pétrograd sous la présidence du comte Mirbach, pour discuter les questions des relations économiques et de l'échange des prisonniers, sera rappelée, **le gouvernement bolchevik mettant obstacle à la continuation des pourparlers.**

La Seconde Expédition suédoise de Rapatriement n'a pas été attaquée

Stockholm, 16 février. — La seconde expédition suédoise de rapatriement des Suédois en Finlande est revenue à Stockholm avec 640 passagers. Les rouges n'ont manifesté, cette fois, aucune inimitié. Une troisième expédition sera probablement nécessaire.

Les Désordres des îles Aland

M. Orlovsky se rend sur place

Stockholm, 16 février. — M. Orlovsky, ministre bolchevik, est prié par le gouvernement suédois, auprès duquel il est accrédité, de se rendre en torpilleur aux îles Aland, où les troupes russes, d'après les bruits mis en circulation ici, se livreraient à des actes de violence et à des excès de toute nature. Le gouvernement suédois demandait à M. Orlovsky de faire partir ces troupes. Il déclara qu'il n'avait à ce sujet aucune information certaine, et que les excès étaient dus probablement à la famine. Mais il consentit à aller faire une enquête sur place, et peut-être à organiser l'évacuation des soldats russes. Sa décision est regardée comme un acte de grand courage, car, dans les circonstances présentes, elle comporte un danger certain. On croit que s'il réussit dans sa mission, la Suède reconnaîtra le gouvernement bolchevik.

Stockholm, 16 février. — L'amirauté annonce que, par l'intermédiaire du capitaine Elliot, commandant en second le cuirassé « Thor », des pourparlers sont engagés avec les troupes russes au sujet de leur transport d'Aland par des navires suédois. Les pourparlers marchent d'une manière satisfaisante.

M. Verosky est arrivé aujourd'hui à Signildskaar.

A ECKERŒ

Stockholm, 16 février. — Le correspondant de l'Agence télégraphique suédoise télégraphie d'Eckerœ (îles d'Aland), le 15 :

« La population est unanimement d'avis que l'expédition est arrivée à temps, les Russes ayant menacé de mettre Storby en cendres aujourd'hui. On ne sait rien à Eckerœ sur la situation des autres îles. »

Les Excès russes aux Iles d'Aland

Stockholm, 17 février. — Les Russes ont incendié la station radiotélégraphique de Kalugde (îles d'Aland), sur un ordre venu de Mariehanin.

Un nouveau Raid d'Avions sur Londres

Londres, 17 février, minuit 10 (officiel). — Une escadrille ennemie a traversé la côte du Kent de l'estuaire de la Tamise, ce soir un peu avant dix heures, et s'est dirigée vers Londres. Le raid continue. Jusqu'ici on ne signale qu'une seule bombe lancée à Londres.

L'ALARME

Londres, 17 février. — Le signal d'alarme sur le nouveau raid des avions allemands fut donné vers 9 h. 45. Les habitants qui à ce moment étaient hors de chez eux cherchèrent immédiatement un refuge, mais personne ne quitta les théâtres et les salles de concert avant la fin de la représentation. Les chemins de fer et les tramways continuèrent à circuler.

A 11 h. 30, les gares du chemin de fer souterrain étaient encombrées par une foule de voyageurs qui désiraient rentrer chez eux.

La population est demeurée très calme.

Le Raid contre Douvres

Douvres, 17 février. — Toutes les victimes du raid sous-marin contre Douvres occupaient la même maison d'un quartier pauvre. La jeune fille tuée avait treize ans; les enfants blessés, une fille de neuf ans et deux garçons, l'un de onze ans et l'autre de quinze ans, appartiennent à la même famille. Les bombes traversèrent aussi deux autres maisons; une bombe traversa le rez-de-chaussée d'une maison, démolissant une des chambres. L'attaque ne dura que cinq minutes et ne fit que — comparativement — peu de dommages.

Le Procès du Colonel Repington

Londres, 17 février. — En présence d'une foule énorme, se sont ouvertes hier, devant le tribunal de Bow-Street, les poursuites engagées contre l'ancien critique militaire du « Times », récemment passé à la « Morning Post », le colonel Repington, et la « Morning Post », pour avoir publié, sans l'avoir préalablement soumis au censeur, un article critiquant de la façon la plus vive non seulement l'attitude de M. Lloyd George au Conseil de Versailles, mais les dispositions soi-disant prises par la Grande-Bretagne et ses alliés.

L'accusation était soutenue par le procureur général. Dans son exposé, le ministère public s'attacha à montrer qu'en publiant des informations sur la disposition des forces britanniques sur le front occidental et sur les plans réels ou supposés élaborés à Versailles, les accusés pouvaient fournir à l'ennemi d'utiles indications, et tombaient par là même sous le coup de la loi sur la défense du royaume. Il ajoutait que cela était d'autant plus grave que le 4 février, un avis avait été envoyé à toute la presse prévenant les rédacteurs en chef qu'il était de la plus haute importance de s'abstenir de toute référence à la Conférence de Versailles, et que le 10 février, la censure avait retourné, avec un refus formel de le laisser passer, un article sur le même sujet du colonel Repington. Celui-ci avait alors récrit son article sous une autre forme, et la « Morning Post » l'avait publié sans le soumettre à nouveau, bien qu'il contînt tous les détails précédemment condamnés, à savoir que le Conseil de Versailles avait pris de prétendues décisions contraires à toute saine tactique militaire.

L'accusation soutint qu'il y avait là une violation formelle de la loi et en réclama l'application contre les inculpés.

Cet exposé terminé, l'affaire fut renvoyée à jeudi.

JOURNAL CONDAMNÉ POUR REPRODUCTION

Londres, 17 février. — Le rédacteur en chef du « World Newspaper », qui avait reproduit certains passages de l'article de Repington, a été condamné à 2,500 fr. d'amende et 200 fr. de dépens ou trois mois d'emprisonnement.

La Condamation de Bolo

Ce qu'en disent les Boches

Genève, 17 février. — Un communiqué Wolff commente en ces termes singuliers la condamnation à mort de Bolo pacha : « Bolo pacha, y est-il dit, a été condamné à l'unanimité, bien que l'accusation n'ait pu produire que des présomptions, des probabilités, mais aucune preuve (sic). »

L'Affaire Caillaux

Paris, 17 février. — M. Conty, ancien ministre plénipotentiaire en Chine, chef de bureau au ministère des affaires étrangères, a été entendu hier par le capitaine Bouchardon, qui a recueilli sa déposition touchant certain fait de l'enquête concernant M. Caillaux.

Dans ses dernières fonctions, M. Conty a eu, en effet, la tâche de centraliser tous les renseignements parvenus au ministère à propos des voyages accomplis par M. Caillaux en Amérique du Sud, en Suisse et en Italie.

Poursuites contre deux Officiers

Paris, 16 février. — La présidence du conseil communique la note suivante :

« Le ministre de la guerre, agissant en vertu des pouvoirs que lui confère le Code de justice militaire, a décerné un ordre d'informer devant le conseil de guerre de Paris contre deux officiers, sous la prévention de communication et de divulgation à des personnes non qualifiées de documents confidentiels d'ordre diplomatique. Cette poursuite ne se rattache à aucun degré aux affaires en cours. »

Arrivée de Naufragés norvégiens

Gérone, 17 février. — On annonce l'arrivée à Port-Bou des naufragés du bateau norvégien « Senat », coulé à la suite d'une collision avec notre vapeur.

EN ANGLETERRE

Le Général Robertson

Chef d'État-major impérial

a donné sa démission

Londres, 17 février. — Un événement important vient de se produire. Le général sir William Robertson, chef d'état-major général impérial, a démissionné.

La démission de sir William Robertson était, en réalité, attendue depuis plusieurs jours. Elle avait été tour à tour annoncée, puis démentie. De vives polémiques s'étaient élevées à ce sujet. La campagne de presse s'est ouverte en Angleterre à la suite de la dernière Conférence des alliés à Versailles. Au cours du débat qui s'était élevé à la Chambre des communes sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, M. Asquith avait demandé si l'extension des pouvoirs du Conseil de Versailles comportait aussi des pouvoirs exécutifs, et si un changement quelconque avait été apporté aux positions du commandement en chef ou du chef d'état-major général. Un député avait également posé au premier ministre anglais cette question : Votre décision d'augmenter les pouvoirs du Conseil de Versailles a-t-elle reçu l'approbation du maréchal Douglas Haig et du général Robertson ? « Je répète, avait répondu M. Lloyd George, que nos chefs militaires étaient présents et qu'ils acquiescèrent à toutes nos décisions. » La Chambre des communes approuva à une immense majorité les déclarations de M. Lloyd George; mais malgré ce vote, les polémiques n'en continuèrent pas moins. Le « Times » exposait ainsi la question :

« Nous savons qu'une nouvelle menace a nécessité la concentration de certains pouvoirs exécutifs à Versailles, et qu'il n'est pas question de subordonner l'armée britannique, non plus que toute autre armée, à un généralissime quelconque. Le mal n'a commencé que lorsque la délégation fut revenue de Versailles. Maintenant tout a été fortement exagéré. La première mesure à prendre serait de régulariser la situation du représentant britannique à Versailles. Le public est en droit de savoir si cette mesure a été prise, puisque désormais le Conseil de Versailles est une partie essentielle de l'organisation militaire interalliée, tout comme le commandement en chef britannique en France. Ensuite il y a la question des attributions respectives du ministère de la guerre et du chef d'état-major général. Il faut en revenir au vieux système de séparation de leurs attributions. »

Les relations du général Robertson avec M. Lloyd George semblent n'avoir pas été des meilleures dans ces derniers temps.

La démission avait semblé inévitable pour les personnes bien informées depuis l'annonce des poursuites contre le lieutenant-colonel Repington. Il est très probable, en effet, que le chef de l'état-major impérial a directement ou indirectement inspiré les vives attaques dirigées contre le Conseil de Versailles par le critique militaire de la « Morning Post » et qu'il a communiqué les renseignements de fait très précis dont il est fait état dans ces articles. Dans ces conditions, il était impossible qu'au cours du procès le grand chef militaire ne fût pas mis en cause. D'où sa démission.

Désireux de dénouer la crise sans éclat, le gouvernement avait songé, il y a quelques jours, à opérer une mutation entre sir William Robertson et sir Henry Wilson, le présent représentant de l'Angleterre au Conseil de guerre des alliés de Versailles. En associant intimément au Conseil de Versailles le chef d'état-major impérial, on espérait bien le gagner à la cause de l'unité de direction militaire de l'Alliance. Et, d'autre part, en donnant à sir Henry Wilson, tout imbu des idées du Conseil de Versailles, le poste de chef d'état-major impérial, on pensait bien être mis en garde contre tout retour offensif du malencontreux dualisme des derniers mois. Mais le général Robertson refusa l'offre du gouvernement.

LA CARRIERE DU GENERAL ROBERTSON

Le général Robertson, qui a cinquante-huit ans, avait commencé sa carrière dans le rang. Il fit une partie de sa carrière dans l'Inde, une autre dans l'Afrique du Sud. Comme quartier-maître général dans les premiers mois de la campagne, comme chef d'état-major de lord French, commandant en chef jusqu'en décembre 1915, il joua un rôle éminent dans la préparation des plans de campagne en Belgique, en France et en Orient. A la mort de lord Kitchener, on parla de lui comme d'un ministre de la guerre possible, et il hérita en tout cas d'une portion des attributions du défunt. Chef de l'état-major impérial, investi de pouvoirs dictatoriaux, qui lui subordonnaient entièrement le ministre de la guerre, le général Robertson a joué un très grand rôle et a rendu des services dont nul n'a méconnu la valeur. Malheureusement, son dogme intangible, qui lui faisait considérer le front franco-belge comme capital et les autres fronts comme très secondaires, ne cessa de faire obstacle à l'efficacité militaire de l'Entente.

LE NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR, LE GENERAL HENRY WILSON

Le général Wilson, qui remplace sir William Robertson, était le représentant de l'Angleterre au Conseil de guerre de Versailles, et il a participé aux conférences toutes récentes.

Le général Wilson est un officier chez qui la science pratique s'associe à la science théorique. Il possède un cerveau puissant, une intelligence brillante, prompte à percevoir une situation et à en profiter.

Après avoir été commandant de l'Ecole d'état-major, il fut nommé directeur des opérations militaires au ministère de la guerre. En 1910 et en 1912, il a préparé les accords militaires franco-anglais en collaboration avec les généraux de Castelnau, Foch et Belin.

En 1914, au début de la guerre, attaché au corps expéditionnaire en France, il servit d'officier de liaison entre les armées françaises et britanniques jusqu'en décembre 1915, et, à ce titre, fut le collaborateur quotidien du général Foch.

Au commencement de 1916, il fut appelé au commandement du 4e corps d'armée, qu'il abandonna en mars 1917 pour servir d'officier de liaison entre le grand quartier français et le grand quartier général anglais et le War-Office. Puis il fut nommé représentant de l'Angleterre au Conseil suprême permanent de Versailles.

A Travers la Presse

DERRIERE BOLO, OU LES « MAILLONS » DE LA CHAINE

Paris, 17 février. — L'affaire Bolo n'est pas terminée avec la condamnation de Bolo. Au contraire : elle commence. Tel est le sentiment de M. Alexis Caille, qui écrit dans la *Petite République* un article de curieuses déductions et inductions :

La vérité, la vérité qui jaillit de l'examen des faits, de tous les faits, de ceux qui ont été révélés hier et de ceux qui le seront demain, c'est bien que les Allemands ont « brûlé » Bolo. Pourtant, ce que l'on n'a pas dit et ce qu'il faut dire, c'est qu'ils l'ont brûlé non seulement parce qu'il avait rendu tous les services qu'ils attendaient de lui, mais aussi parce que c'était encore sa chute même et le scandale dans lequel ils le faisaient sombrer qui auraient pu leur rendre le plus insigne de tous les services.

Les Allemands connaissaient bien Bolo. Ils savaient ses relations, ils n'ignoraient rien de leur variété et de leur étendue. Avaient-ils donc à leur disposition beaucoup de moyens meilleurs pour apporter chez nous des germes de divisions et des ferments de querelles ? Disposaient-ils d'un procédé plus sûr pour semer dans l'esprit de notre peuple la défiance déprimante à l'égard de tous ceux qui avaient connu cet homme en apparence riche et puissant dont ils levaient d'un coup, pour découvrir brusquement l'aventurier et le traître, le masque tissé par eux ?

Et c'est là toute la conception qu'il faut avoir de l'affaire Bolo. Cette conception-là concorde avec tous les détails de l'affaire; elle les explique tous, depuis l'attitude de Pavenstedt jusqu'aux maladresses voulues des télégrammes Bernstorff, depuis le témoignage de Hugo Schmidt jusqu'au silence des banques allemandes.

Mais cette conception a surtout le mérite d'expliquer un fait capital. **Bolo ne s'est pas fait ses relations lui-même; on les lui a faites.** On les lui a faites toutes jusqu'aux dernières, jusqu'aux plus dangereuses. Bolo, dès avant la guerre, était bien connu de l'Allemagne, et je ne dis pas qu'il était à son service direct, et je ne dis pas non plus qu'il n'y était point. Je dis qu'il était bien connu d'elle ou de ses agents. Depuis des années déjà il essayait, **sans jamais rien réussir**, des entreprises de toutes sortes avec tous les financiers allemands de la place de Paris. Il était en contact avec une banque dont tous les correspondants ou presque tous les correspondants étaient Allemands, dont toutes les filiales ou presque toutes les filiales sont dirigées par des Allemands. Il était lié avec Cavallini, un Italien certes, mais un Italien qui travaillait pour la banque impériale et royale privilégiée des pays autrichiens; un Italien, c'est vrai, mais un ancien secrétaire de Crispi le francophobe. Bolo évoluait dans ce milieu et ne semblait pas heureux dans ses entreprises. Même marié à la riche Mme Muller, le médiocre aventurier, devenu placier en Champagne, ne pouvait réussir que s'il était appuyé, conseillé, guidé.

Tout à coup la guerre éclate, et aussitôt Bolo se pousse dans le monde avec un rare bonheur, car il ne faut pas perdre de vue que toutes ses relations ou presque — je parle de ses relations importantes — datent de la guerre ou de l'année qui précède. Aussitôt la situation de Bolo grandit à tel point et si rapidement qu'on le sent véritablement soutenu, épaulé, dirigé.

Or, toute la question, toute la vraie question n'est-elle pas de retrouver ceux qui l'ont ainsi aidé de leur appui et de leurs conseils ? Dès qu'on s'engage dans cette voie, la besogne paraît facile. Cherchons parmi les amis indifférents d'hier, cherchons du côté de cette banque au service de l'Allemagne, cherchons du côté de Cavallini et de certains hommes d'affaires autrichiens de Pologne ou allemands de Russie; cherchons qui a crédité Bolo à Paris; cherchons qui l'a crédité à New-York; cherchons qui l'a introduit auprès de Pavenstedt; cherchons, en négligeant un ou deux intermédiaires sans défiance et de bonne foi, qui l'a présenté à Charles Humbert.

Ne cherchons pas tout de suite dans le monde politique. Ce sera pour plus tard, et ces investigations nous y conduiront tout droit. Cherchons dans le monde des affaires et de la finance. N'oublions pas que partout l'Allemagne n'a d'autre agent d'invasion pacifique que ses hommes d'affaires et ses financiers. Cherchons de côté, là où personne jusqu'ici n'a voulu jeter un regard, et vous verrez que nous trouver

Le Traité d'Alliance avec l'Italie

Rome, 16 février. — A la séance de la Chambre italienne du 13 février, M. Bevione a donné lecture du texte de la convention du 26 avril 1915, passée à Londres entre la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie.

Voici un résumé de ce document d'après la reproduction qu'en ont donnée les journaux italiens :

L'ambassadeur d'Italie à Londres, marquis Imperiali, sur les instructions de son gouvernement, a l'honneur de communiquer le mémorandum suivant au secrétaire d'Etat des affaires étrangères sir Edward Grey, à l'ambassadeur de France, M. Cambon, et à l'ambassadeur de Russie, comte Benckendorff.

L'Union des Forces

L'article premier dit que la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Italie devront établir une convention qui déterminera le minimum des forces militaires que la Russie sera tenue d'opposer à l'Autriche-Hongrie dans le cas où cette dernière jetterait toutes ses forces contre l'Italie. Cette convention réglera aussi les problèmes ayant trait à un armistice possible.

De son côté, l'Italie se charge de mener la guerre avec tous les moyens dont elle dispose.

Les forces navales de la France et de la Grande-Bretagne prêteront à l'Italie leur coopération jusqu'à ce que la flotte autrichienne soit détruite ou jusqu'à la conclusion de la paix.

Les Compensations de l'Italie

A la paix, l'Italie recevra le Trentin, le Tyrol méridional jusqu'au Bronner, Trieste et ses environs, les provinces de Gorizia et de Gradisca, l'Istrie jusqu'au Quarnoro, Volosca, les îles de Cherso et de Lussin, les îles de Plaonik, d'Unia, de Canidoli, de Pazzuola, de St-Pietro Norovio, d'Asinello et de Grutica.

L'Italie recevra en outre la Dalmatie, Lissarinka et Trobinjo; au sud toutes les localités jusqu'à une ligne partant de la mer près du cap Planka et suivant la ligne du partage des eaux, de façon à mettre aux mains des Italiens toutes les vallées dont les rivières se jettent dans la mer près de Sobonico.

L'Italie recevra les îles au nord et à l'ouest de la côte de la Dalmatie, sauf les îles de Grande et Piccola-Zirona, de Bujo, de Solta et de Brazza.

Ce qui suit devra être neutralisé :

1) La côte du cap Planka jusqu'à la pointe méridionale de la péninsule de Sabbioncello.

2) Une partie de la côte partant d'un point situé à dix kilomètres au sud de Ragusavecchia jusqu'à la rivière Vojussa, de façon à comprendre dans la zone neutralisée le golfe de Cattaro avec Antivari, Dulcigno, Saint-Giovani de Modua et Durazzo, avec la réserve que les droits du Monténégro ne seront pas lésés. Ces droits étant reconnus uniquement pour les possessions actuelles, ils ne seront pas étendus aux régions qui peuvent être attribuées dans l'avenir au Monténégro.

3) Toutes les îles non attribuées à l'Italie.

Le port de Durazzo peut être attribué à l'état musulman indépendant de l'Albanie.

L'Italie devra obtenir Valona, l'île de Sasono et un territoire assez étendu pour la mettre à l'abri des dangers d'ordre militaire, entre la rivière Vojussa et le district Shirmar.

L'Albanie

Ayant obtenu le Trentin et l'Istrie, la Dalmatie et les îles de l'Adriatique, ainsi que le golfe de Valona, l'Italie s'engage, dans le cas où serait formé en Albanie un petit Etat autonome et neutralisé, à ne pas s'opposer au désir possible de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie de répartir les districts de l'Albanie entre le Monténégro, la Serbie et la Grèce.

La côte méridionale de l'Albanie devra être neutralisée.

A l'Italie sera concédé le droit de diriger les relations de l'Albanie avec l'étranger. L'Italie sera tenue d'assurer à l'Albanie un territoire permettant à ses frontières de se joindre à celles de la Grèce et de la Serbie.

L'Italie devra obtenir la possession de toutes les îles du Dodecanèze actuellement occupées par elle.

La Turquie d'Asie

La France, la Grande-Bretagne et la Russie reconnaissent comme un axiome que l'Italie est intéressée à maintenir l'équilibre politique des forces dans la Méditerranée et son droit à recevoir, lorsque la Turquie aura été défaite, une part égale aux leurs dans la Méditerranée, notamment dans la partie limitrophe de la province d'Adalia, où l'Italie a déjà acquis des droits et intérêts spéciaux mentionnés dans la convention italo-britannique.

La zône à assigner à l'Italie sera déterminée en temps voulu, en accord avec la France et la Grande-Bretagne. Il devra être tenu compte des intérêts de l'Italie, même dans le cas où les puissances maintiendraient l'inviolabilité de la Turquie d'Asie et se borneraient à délimiter des sphères d'intérêt à attribuer à chacune d'elles.

En Lybie, l'Italie obtient la reconnaissance de tous les droits et privilèges jusqu'ici réservés au sultan par le traité de Lausanne.

Quelques Points intéressants

L'Italie recevra une contribution militaire correspondant à sa force et à ses sacrifices.

L'Italie s'associe à la déclaration faite par la France, la Grande-Bretagne et la Russie, par laquelle les lieux saints mahométans doivent être laissés en la possession d'un Etat mahométan indépendant.

Dans le cas d'une extension de possessions coloniales françaises et britanniques en Afrique aux dépens de l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne reconnaissent en principe à l'Italie le droit de demander pour elle-même certaines compensations sous la forme d'une extension de ses possessions en Erythrée, dans le pays des Somalis, en Lybie et dans les districts coloniaux limitrophes des colonies françaises et britanniques.

La Grande-Bretagne s'engage à faciliter à l'Italie la conclusion d'un emprunt sur le marché de Londres, dont le total ne sera pas inférieur à 50 millions de livres sterling.

La France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à appuyer l'action de l'Italie à l'effet de ne pas permettre aux représentants du Saint-Siège d'engager une action diplomatique en vue de la conclusion de la paix et de la solution des questions se rattachant à la guerre.

Le présent traité doit être tenu secret en ce qui concerne l'adhésion de l'Italie à la déclaration du 5 septembre 1914. Celle-ci ne devra être publiée qu'après la déclaration de guerre par et à l'Italie